



RAPPORT DE LA

Commission des finances (CoFin)

CHARGÉE D'Étudier le/LA

PR 63-2026 Participation à la création de la plateforme d'observation du territoire du Grand Genève

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission s'est réunie le 08.01.2026 à Nyon afin d'étudier l'objet cité en titre, en présence de M. Frédéric Mani, Président du Comité de direction, et de M. Boris Mury, Secrétaire général, qu'elle remercie de leur disponibilité.

Contexte/Enjeux

Par ce préavis, le Codir demande l'autorisation d'un crédit de **CHF 78'000** pour permettre la participation de Région de Nyon à la mise en place de l'observatoire cité en titre. Ce montant représente les **charges supplémentaires** par rapport au travail habituel de Région de Nyon au sein du Grand Genève pour les années **2026-2028**. Le montant total de la participation de Région de Nyon sur ces 3 ans est de **CHF 198'000**, ce qui représente 13% du budget total (**CHF 1'538'000 TTC**). Les autres participants sont le Canton de Genève (53%) et le Pôle métropolitain du Genevois français (34%). Une subvention INTERREG pourrait couvrir une partie des CHF 78'000.

Objet de la demande de crédit

Pour assurer la réussite des nombreux projets du Grand Genève (Projets d'agglomération, Charte de transition écologique, Vision territoriale transfrontalière, Feuille de route métropolisation etc.) un **outil commun de suivi et d'évaluation** des politiques publiques est nécessaire. La création de ce « tableau de bord » commun est complexe en raison de la diversité des sources de données (statistiques publiques, données géographiques, modèles prospectifs) récoltées dans deux cantons (Genève et Vaud) et des deux côtés de la frontière franco-suisse. Le rôle de la future plateforme sera donc d'harmoniser et consolider ces données pour faciliter leur utilisation par l'équipe technique du Grand Genève. Par sa participation à la création et la pérennisation du POPGG, Région de Nyon bénéficiera de la mutualisation de cet effort de récolte, harmonisation et analyse de données dont elle a de toute façon besoin, en particulier pour la gestion des Projets d'agglomération la concernant.

Financement

Du budget total du projet (CHF 1'538'000 TTC sur 3 ans), **CHF 198'000** (soit 13%) sera prise en charge par Région de Nyon, réparti comme suit :

	Région de Nyon	Canton de Genève	Genevois français	Total
Etudes	CHF 108'000	CHF 540'000	CHF 432'000	CHF 1'080'000
RH	CHF 90'000	CHF 270'000	CHF 98'000	CHF 458'000
Total	CHF 198'000	CHF 810'000	CHF 530'000	CHF 1'538'000

Seuls CHF 78'000, représentant des charges supplémentaires par rapport au travail habituel de la Région au sein du Grand Genève, sont demandés par ce préavis. Selon l'information fournie par Région de Nyon, la charge du personnel habituelle permet de couvrir les besoins RH du projet, soit **0,2 EPT sur trois ans**. Pour les dépenses vaudoises dans ce projet, des subventions sont attendues de la part de la Confédération (fonds INTERREG fédéral) et du Canton de Vaud (fonds INTERREG vaudois). Une décision confirmant le montant de ces subventions est attendue en mars 2026. INTERREG demande une garantie de financement du projet de la part de Région de Nyon pour pouvoir examiner une demande de subvention qui, si accordée, pourrait dans le meilleur des cas couvrir la totalité des CHF 78'000 demandés par ce préavis.

En réponse à une question de la Cofin, M. Mani explique que le projet ira de l'avant même sans la participation de Région de Nyon, mais qu'un tel scénario serait au détriment de notre adhésion au Grand Genève dont nous bénéficions financièrement, entre autres par le biais des Projets d'agglomération.

Dans la discussion, un membre de la Cofin réitère sa demande qu'en début de la législature 2026-2031 le Codir consacre une heure à expliquer le fonctionnement du Grand Genève aux délégués du Conseil intercommunal.

Au final, la Cofin soutient ce préavis et recommande son acceptation par le Conseil intercommunal.

Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la Commission des finances, à l'unanimité des membres présents, vous prie d'accepter le préavis 63-2026 du Comité de direction et de prendre les décisions suivantes :

1. D'accorder le crédit de CHF 78'000 en faveur de la création d'une plateforme d'observation du territoire du Grand Genève ;
2. De prendre en compte que les différents soutiens financier viendront réduire les coûts du projet ;
3. D'imputer le montant total de CHF 78'000 sur le fonds « études et investissements ».

Nyon, le 26 janvier 2026

LES MEMBRES DE LA COMMISSION	
Robert Jenefsky, rapporteur	Signature
Nyon	
Francis Costiou	Signature
La Rippe	
Vincent Moret	Signature

Coppet	
Philippe Schiarato	Signature
Founex	
Jacques Tschudin	Signature
Rolle	
Nathalie Vez-Raymond	Signature
Givrins	
Césaire Palmieri	Excusé
Begnins	